

Distr. RESTRICTED

CRS/2024/CRP.24

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Caribbean regional seminar on the implementation of the Fourth
International Decade for the Eradication of Colonialism:
pursuing goals and addressing needs of
the Non-Self-Governing Territories**

Caracas, Venezuela (Bolivarian Republic of)

14 to 16 May 2024

STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE OF

CÔTE D'IVOIRE

**SÉMINAIRE RÉGIONAL POUR LES CARAIBES DU COMITÉ
SPÉCIAL DE LA DÉCOLONISATION (C24)**



**DÉCLARATION DE
LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

A vérifier au prononcé

Caracas, le 15 mai 2024

Madame la Présidente,

Ma délégation voudrait vous exprimer à nouveau sa satisfaction pour votre conduite remarquable de nos travaux.

Sur la question du Sahara marocain, la Côte d'Ivoire apporte son plein soutien à l'ONU qui constitue le cadre approprié pour le règlement de ce différend régional de longue date.

Mon pays voudrait réitérer son plaidoyer en faveur de la poursuite du processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations Unies, en vue d'aboutir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable qui repose sur le compromis entre les parties prenantes.

Ma délégation se réjouit de l'exclusivité de l'ONU dans la recherche d'un dénouement politique au différend autour du Sahara marocain et salue la détermination du Secrétaire général, Monsieur Antonio GUTERRES, à lui trouver une issue pacifique et définitive.

Mon pays se félicite également de la visite de son Envoyé personnel, Monsieur Staffan De Mistura, le 04 avril 2024 au Maroc, ainsi que ses consultations en mars 2023 avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le « Polisario » à New York. Il voudrait l'exhorter à intensifier ses bons offices en faveur de la reprise du processus des tables rondes.

Nous souhaitons que ces rencontres se déroulent dans le même format et la même dynamique que les deux précédentes tenues en 2018 et 2019 en Suisse.

Dans la perspective de la tenue de cette troisième table ronde, la Côte d'Ivoire appelle le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le « Polisario » à s'engager résolument dans le processus onusien, comme le recommande la Résolution 2703 du Conseil de sécurité.

Madame la Présidente,

Mon pays note avec satisfaction les efforts considérables consentis par le Royaume du Maroc en vue de parvenir à une solution de compromis dans ce différend.

Il voudrait réaffirmer son plein appui à l'initiative de large autonomie pour le Sahara proposée par le Maroc, soutenue par plus de 107 Etats membres de l'ONU.

Conforme au droit international, à la Charte et aux Résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment celles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, cette offre de large autonomie a le mérite de prendre en compte les spécificités du Sahara marocain. Elle donne l'occasion aux habitants de s'impliquer activement dans la gestion de la vie politique et socio-économique de cette région.

Ces populations choisissent librement leurs représentants locaux et nationaux, lors des différentes élections démocratiques organisées régulièrement dans le Royaume.

Ma délégation salue à cet égard, la participation aux travaux du Comité spécial, de certains élus du Sahara marocain issus de ces scrutins.

Le climat de paix et de stabilité que connaît la région favorise son plein développement socio-économique. La population locale bénéficie des dividendes des investissements massifs entrepris par le Royaume du Maroc dans le cadre de son nouveau modèle de développement des provinces du Sud. Ces réalisations ont significativement relevé le niveau de vie des habitants et amélioré l'Indice de Développement Humain du Sahara marocain.

Par ailleurs, le renforcement du rôle des Commissions régionales des droits de l'homme à Laâyoune et Dakhla et la coopération exemplaire avec le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme sont autant d'initiatives prises par les autorités marocaines dans la région du Sahara, qui méritent d'être saluées.

Toutes ces actions louables du Maroc attestent de la crédibilité de l'initiative de large autonomie qui confère aux habitants du Sahara marocain de nombreuses et importantes prérogatives.

Madame la Présidente,

Ma délégation est d'avis que le maintien d'un climat de paix et le renforcement des dispositions sécuritaires sont indispensables à la création des conditions propices pour la poursuite du processus politique.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue le respect par le Maroc des Accords militaires et voudrait inviter également toutes les parties prenantes au respect du cessez-le-feu et à une franche coopération avec la MINURSO.

Pour conclure, mon pays voudrait exhorter toutes les parties prenantes à rester mobilisées tout au long de la durée du processus politique afin de parvenir à un règlement pacifique du différend régional sur le Sahara marocain.

Je vous remercie.